

incomplètes, je n'hésite pas à vous les communiquer, espérant qu'elles contiendront quelque chose de nouveau.

Agréez, cher Monsieur, mes salutations sincères.

Edward JACOBSON.

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LA SYSTÉMATIQUE DU GENRE *CHRYSOZONA*.

DESCRIPTION DE DEUX GENRES NOUVEAUX,

PAR M. JACQUES SURCOUF,

CHEF DE TRAVAUX DE ZOOLOGIE AU LABORATOIRE COLONIAL
DU MUSÉUM.

Le genre de Diptères piqueurs connu sous le nom de *Hæmatopota* a été créé par Meigen en 1803; il se compose de formes petites variant de 7 à 12 millimètres, qui offrent une grande ressemblance entre elles. Il y a quelques années, les recherches de Bigot avaient amené le nombre des espèces décrites à 29, y compris deux variétés.

Récemment, les travaux de MM. Austen, Grünberg, Newstead, de miss G. Ricardo et les nôtres ont pu différencier 150 formes, mais nous devons remarquer que de nombreuses coupures s'imposent dans ce genre trop vaste où ont été réunis parfois des êtres très divers.

Déjà, en 1891, Bigot hésitait à comprendre dans les *Hæmatopota* un certain nombre d'espèces décrites par lui.

Le Dr Kertetz de Budapesth, qui s'est voué à l'aride tâche de faire le catalogue des Diptères, fait remarquer que Meigen avait déjà donné aux *Hæmatopota* le nom de *Chrysozona*, en 1800. Il semble donc qu'au nom des lois de la priorité, cette dernière appellation soit celle qui doit être employée, mais le nom de *Hæmatopota* est passé dans les habitudes et a du reste été le seul utilisé; d'autre part, les auteurs anglais se refusent à l'adopter.

Le premier essai de classification fut fait par M. Grünberg, de Berlin, qui créa les deux genres de *Holcoceria* et de *Parahæmatopota*.

Le premier se distingue par l'absence des dessins caractéristiques des ailes, qui dans le cas de la seule espèce décrite sont entièrement noires (*H. cognata* Grünberg).

Le second genre se différencie par la forme du troisième article antennaire qui, au lieu d'être plus ou moins mince et étroit, se dilate à sa base en une large expansion plane, discoïdale; d'assez nombreuses espèces appartiennent à ce nouveau groupe.

M. E.-E. Austen, du British Museum, a formé le genre *Hippocentrum* pour quelques espèces à bande intraoculaire glabre, à dernier article des

palpes de grande dimension et qui sont, comme les *Holcoceria*, dépourvus des dessins clairs caractéristiques formés de traits courts et de points parfois réunis en rosettes qui caractérisent les *Hæmatopota*.

L'espèce nouvelle *H. versicolor*, sur laquelle M. Austen constitue son nouveau genre, est bien voisine de l'*Hæmatopota strigipennis* Karsch.

En outre, nous croyons nécessaire de créer deux nouveaux genres qui aideront à subdiviser ce groupe de 150 espèces :

Austenia nov. gen.

Nous dédions ce genre à M. E.-E. Austen, Assistant d'Entomologie au British Museum, qui par ses nombreuses recherches, extrêmement minutieuses, a su séparer de multiples espèces, très affines, très voisines les unes des autres. Celle sur laquelle nous appuyons notre genre a été décrite par lui sous le nom de *Hæmatopota bullatifrons*.

Ce groupe se caractérise par la présence d'une callosité frontale, interoculaire, extrêmement saillante, conique vue par-dessus, non divisée par un sillon médian, losangique vue de face et n'atteignant pas les yeux. En outre, les fémurs portent deux longues franges de poils et les tibias postérieurs sont plats et fortement dilatés.

La Collection du Muséum possède un très bel exemplaire de *Austenia bullatifrons* recueilli par le Dr Bouet à Koutiala, en Guinée; les exemplaires de la Collection du British Museum proviennent du Nord de la Nigeria.

Potisa nov. gen.

Ce genre est établi sur une espèce décrite par Bigot sous le nom de *Hæmatopata pachycera*; l'exemplaire-type, qui se trouve dans la Collection du Muséum de Paris, porte de la main de Bigot la mention suivante : *Hæmatopata pachycera* ♀ nov. sp., nov. gen.

Type unique. J. Bigot, mai 1890. — Cambodge.

La Collection du Muséum comprend un second exemplaire de même origine.

Le genre se caractérise par la forme des antennes, qui ont été inexactement décrites par Bigot.

Premier article antennaire de la longueur de la tête, renflé depuis la base, presque cylindrique; second article extrêmement réduit, en forme de croissant; troisième article formé d'une partie basilaire ovoïde, renflée et légèrement atténuée vers sa partie apicale, où elle se termine subitement par un appendice trois fois moins large et près de cinq fois moins long, qui est constitué par les trois dernières segmentations, étroitement emboîtées les unes contre les autres.

A ce genre doit appartenir *Hæmatopata rubida* Ricardo, de Birmanie; *Hæmatopata cilipes* Bigot, qui possède des antennes du même genre,

quoique le troisième article soit moins renflé, peut être rangé soit dans *Potisa*, soit dans un groupe voisin non encore décrit.

L'exemplaire-type de Bigot, dans la Collection du Muséum, a été recueilli par la Mission Pavie, en 1886, dans le Siam; il diffère encore de *Potisa pachycera* par les longues franges de ses tibias.

ESPÈCES NOUVELLES D'AFRIQUE.

Chrysozona vulnerans.

♀. Longueur du corps, 8 millim. 5 à 10 millimètres (4 spécimens); longueur de l'aile, de 9 à 15 millimètres.

Brunâtre clair, dessus du thorax avec un dessin blanchâtre arrondi au bord antérieur, abdomen clair portant une trace triangulaire médiane sur les premiers segments et symétriquement placée, une tache blanc jaunâtre arrondie de chaque côté; bord postérieur de chacun des anneaux jaunâtre clair; antennes et pattes brunâtre clair; tarsi et tibias antérieurs bruns, ceux-ci seulement dans les deux tiers distaux; tibias médians et postérieurs brunâtre clair avec deux anneaux jaunâtres. Callosité frontale brun jaune clair, brillante.

Tête : bande frontale brun fauve clair à pubescence composée de courts poils noirs, sauf aux angles inférieurs où ces poils sont blancs; taches latérales frontales d'un brun velouté cerclées de jaune clair, tangentés aux yeux; la zone claire qui les entoure se prolonge au-dessous de chacune de ces taches dans l'angle intérieur formé par le bord de l'œil et la partie supérieure de la callosité frontale; tache frontale impaire de la couleur des deux autres, très petite, cerclée de clair et surmontée vers le vertex par une zone un peu assombrie qui porte au sommet de la concavité du vertex une petite tache vaguement triangulaire, blanche. Callosité frontale atteignant les deux yeux, bord supérieur presque horizontal, bord inférieur sinueux au milieu; la callosité porte un enfoncement médian et est continuée en dessous, entre les antennes, par une saillie couverte par une double tache noire séparée par le sillon médian.

Antennes : premier article renflé, brun jaunâtre, à pubescence composée sur la région externe de gros poils noirs, courts; second article très petit, de même couleur que le précédent, cilié de courts poils noirâtres à son bord apical; troisième article à segment basilaire développé, brun très clair, glabre, suivi de trois annulations, dont l'apicale est brune, couverte de poils noirs et plus longue que les deux précédentes ensemble. Palpes allongés, le second article légèrement renflé à son point de courbure, terminé en une pointe obtuse, jaunâtre clair, portant de nombreux poils hérissés, blanchâtres, sur le premier article et le commencement du second, puis une pubescence régulière, noire, assez dense au côté externe; le côté interne reste glabre.

Région contiguë aux antennes d'un blanc brunâtre, portant quelques petites taches brunes très peu nombreuses, le reste de la face et les joues d'un blanc pur à longue pubescence concolore.

Thorax portant trois lignes médianes blanches; la médiane filiforme se continue jusque vers le bord postérieur; les deux latérales se rejoignent en forme d'arc au bord antérieur du thorax et se prolongent jusqu'à la suture transverse où elles se terminent par un point; de là, part de chaque côté une ligne blanchâtre assez élargie qui vient se mettre en contact vers les trois quarts de la longueur du thorax, constituant ainsi une zone blanche assez large qui se termine au bord postérieur en s'élargissant par un croissant de chaque côté; ces croissants se relient à la ligne blanchâtre qui, élargie au-dessus du calus alaire, fait le tour du thorax.

Pubescence concolore; flancs jaune clair à pubescence blanche, longue et molle; pectus gris cendré.

Scutellum de la couleur du thorax portant en son milieu une large zone cendrée.

Abdomen : châtain brunâtre recouvert d'une courte pubescence jaunâtre et portant à partir du deuxième segment, sur chaque côté, une tache arrondie, jaunâtre, située à égale distance de chacun des bords du segment; en outre, les quatre premiers présentent une tache obtuse, vaguement triangulaire, située au milieu et qui est constituée par une extension de la bordure postérieure claire que l'on retrouve sur chacun des segments, le dernier compris; celui-ci porte en outre de nombreux poils noirs.

Dessous de l'abdomen cendré, chacun des anneaux étroitement bordé de jaunâtre à son bord postérieur; les deux derniers segments ont quelques longs poils noirs.

Ailes : brun jaunâtre clair, à dessins nombreux peu distincts, ne passant pas d'une cellule à l'autre. Stigma roussâtre, allongé, bien délimité. Cellule radiale hyaline depuis son origine jusqu'au trait blanc qui précède la tache stigmatique; celle-ci est suivie d'une boucle blanche allongée dont le bord supérieur longe la nervure costale après le stigma. Cellule cubitale présentant un obscurcissement le long du premier segment de la nervure transverse supérieure et autour du rameau divergent de la nervure cubitale; cette cellule possède en outre un gros point blanc à son extrémité distale suivi un peu plus loin d'un trait courbe qui la traverse; un second trait de la hauteur de la cellule est situé immédiatement au-dessous de la boucle de la cellule radiale, un point blanc près d'un rameau appendiculaire, dans la portion apicale de la cellule, un trait formé de deux petites taches allongées et près de l'extrémité un trait en forme de C et disposé comme lui. Cellule apicale portant deux points blancs situés l'un au-dessus de l'autre, l'inférieur peu distinct, un arc et près de l'apex un trait perpendiculaire à la nervure cubitale, puis formant après une légère courbe un angle droit, prend fin contre la nervure inféro-cubitale. Les cinq cel-

lules marginales postérieures présentent toutes un même dessin, plus ou moins rassemblé; celui de la troisième a la forme d'un X, très distinct chez le type, moins net chez d'autres spécimens.

Balanciers d'un brun jaunâtre clair, tige pâle.

Écailles brunâtres.

Pattes : Fémurs brun clair, couverts d'une pruinosité cendrée, assez fugace, articulation claire. Pubescence composée de longs poils d'un blanc argenté, mélangés à des poils noirs; tibias antérieurs portant près de la base un anneau blanc à poils blancs; la pubescence du reste du tibia et du tarse est noirâtre; tibias médians et postérieurs à deux anneaux blancs à pubescence concolore, métatarses médians et postérieurs blancs sur leurs trois quarts basilaires, pubescence noire. Tarses bruns.

Collection du Muséum de Paris. Quatre exemplaires femelles recueillis par M. Ch. Alluaud, en novembre 1904, à Nairobi, plaine Masai, en Afrique orientale anglaise.

Chrysozona pellucida.

♀. Longueur du corps, 9 millimètres à 9 millim. 5 (2 spécimens); longueur de l'aile, 8 millim. 2 à 8 millim. 3.

Brun clair, dessus du thorax portant une bande médiane gris brunâtre, nettement blanche au milieu et sur chacun des côtés, donnant ainsi l'impression de trois lignes longitudinales blanches, entre lesquelles se serait déposée une pruinosité un peu plus grisâtre; en outre, une bande latérale peu visible contourne le thorax, colore en clair les calus alaires et se continue sur le scutellum qui paraît grisâtre sur sa plus grande partie. Abdomen brun tabac. Antennes ocracées. Pattes claires sans anneaux aux tibias médians et postérieurs.

Callosité frontale noire, brillante. Ailes peu tachetées.

Tête : Bande frontale brun jaunâtre clair dans sa partie médiane, taches latérales frontales grandes, un peu réniformes, non tangent aux yeux, d'un noir de velours, cerclées de blanc; une zone blanche assez large s'étend au-dessous de chaque tache dans l'angle inférieur formé par l'œil et la callosité frontale et porte une pubescence courte et blanche; au-dessus de la tache subréniforme s'étend vers le vertex une zone blanchâtre. Tache frontale impaire nulle ou très petite. Callosité frontale s'étendant comme un bourrelet noir et luisant d'un œil à l'autre, se recourbant vers le bas contre les yeux, bord supérieur arrondi se relevant en une pointe d'accolade au milieu, bord inférieur régulièrement arrondi; sous la callosité se voit au-dessus des antennes et entre elles une tache quadrangulaire brune. Antennes : premier article moindre que la demi-longueur de la tête, jaune rougeâtre clair sous la pruinosité grise qui le couvre, cylindrique, portant quelques rares courts poils noirs; second article globuleux de même cou-

leur; troisième article rouge fauve à la base, peu dilaté, terminé par une partie apicale brun noirâtre à pubescence blanchâtre. Palpes: premier article petit; second long, jaunâtre, régulièrement arqué, couvert d'une pruinosité cendrée portant des poils jaunâtres mélangés de quelques noirs, côté interne glabre. Joues et partie inférieure de la tête blanches, à pubescence concolore. Armature buccale jaune brunâtre.

Thorax à pubescence concolore, flancs et pectus couverts d'une pruinosité gris cendré et portant de longs poils blancs, faibles, peu nombreux.

Abdomen d'un brun tabac, portant au bord postérieur de chacun des segments une étroite bande claire; le milieu de chacun d'eux est éclairci par les traces d'une bande médiane rudimentaire — pas de taches latérales. — Ventre grisâtre, orné de poils jaunes, bord postérieur des segments très étroitement éclairci.

Ailes roussâtres, enfumées, ne laissant apparaître le fond hyalin qu'en deux endroits: 1° dans la cellule apicale sous la forme d'une traînée hyaline sans contours arrêtés; 2° dans la cellule radiale qui l'est depuis son extrémité distale jusqu'au stigma; ce dernier est allongé, roussâtre et bien défini. Les cellules basilaire supérieure, basilaire inférieure et discoïdale sont d'un roussâtre uniforme très pâle sans mouchetures ni traits blancs visibles à l'œil nu. Vues par transparence avec une forte loupe (Zeiss-16), on y voit des dessins peu nombreux et mal délimités.

Cellule apicale portant à sa partie distale un gros point blanc et, vers l'apex, deux traits flexueux blancs réunis sur la nervure inféro-cubitale.

Balanciers blanc jaunâtre à massue brunâtre sur les côtés.

Écailles claires, bordées de jaunâtre.

Pattes: Fémurs brun noirâtre, recouverts d'une pruinosité grisâtre, portant quelques poils clairs; tibias antérieurs jaunâtres dans leur quart distal; les trois quarts apicaux et le tarse sont brun sombre; tibias médians et postérieurs jaune brunâtre clair, à pubescence concolore — sans anneaux — tarses clairs à pubescence noire.

Collection du Muséum de Paris, deux exemplaires pris à Léopoldville par le Dr Broden, en 1904. Le British Museum possède un exemplaire de cette espèce.

Chrysozona pellucida appartient à un groupe très homogène qui comprend des Insectes à ailes peu tachetées et qui n'ont pas les pattes annelées. Les principales espèces sont: *Chrysozona Laverani* Surcouf, *C. similis* Ricardo, *C. denshamii* Austen, *C. pertinens* Austen, *C. copemani* Austen.



Surcouf, Jacques. 1909. "Note préliminaire sur la systématique du genre Chrysogona. Description de deux genres nouveaux." *Bulletin du Muse*

um national d'histoire naturelle 15(7), 453–458.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/27198>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/331840>

Holding Institution

New York Botanical Garden, LuEsther T. Mertz Library

Sponsored by

MSN

Copyright & Reuse

Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.